

Petite histoire de la Légion d'honneur

Simple récompense du prince, voire vulgaire « hochet » pour certains, véritable honneur décerné par l'institution républicaine et récompensant des « mérites éminents » pour d'autres, la Légion d'honneur ne laisse jamais indifférent.

Vous aimez cet article ? Partagez-le ! Par Michel Gay.

Mais pourquoi Bonaparte a-t-il créé la Légion d'honneur ?

UNE MASSE DE GRANIT

Napoléon Bonaparte était certes un génie militaire mais, vers 1800, sa priorité était de reconstruire une France à l'agonie, ruinée, haineuse et désespérée. La Terreur puis le Directoire avaient laissé le pays dans une déliquescence telle que « *le peuple avait démissionné* » selon le terme de Roederer en juin 1799 (prairial an VII).

Entre deux fulgurantes victoires, Bonaparte rentra à Paris pour relancer l'économie, refonder l'industrie, bâtir les infrastructures et organiser l'administration dans un pays qui en était dépourvu. Il forgea la préfectorale, les administrations judiciaires et fiscales telles qu'elles existent encore aujourd'hui, après plus de 200 ans.

Mais, son grand projet était de réaliser ce qu'il appelait « *la fusion* ».

Convaincu qu'aucun redressement ne serait possible sans d'abord réaliser une unité nationale, il s'attela à rassembler toutes les fractions d'un peuple qui se haïssaient et se jalouaient en les forçant à travailler ensemble. Il voulait reconstituer des « *masses de granit* » capable de recréer du lien dans un peuple sans repère.

C'est ainsi que naquit l'idée d'une « *noblesse démocratique* », d'une « légion » qui devait, selon Bonaparte, inspirer l'exemple.

Premier Consul, il envisageait déjà les mesures propres à constituer cette société nouvelle contre les retours de la réaction.

« On a tout détruit » disait-il « il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs, mais tout le reste de la Nation, qu'est-ce ? Des grains de sable... Nous sommes éparés, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la République, mais il faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la République soit définitivement acquise ? Vous vous tromperiez fort. Nous sommes maîtres de la faire, mais nous ne l'avons pas, et nous ne l'aurons pas si nous ne jetons pas sur le sol de France quelques masses de granit ».

NOUVELLE ARISTOCRATIE ET IDEAL

En parallèle avec le rétablissement de la paix aux frontières, il s'était attelé à la réorganisation de l'Instruction publique. Une nouvelle éducation cohérente, solide, soumise à une discipline intellectuelle, morale et civique qui formerait les nouvelles couches de la société moderne était nécessaire. Mais il fallait attendre au moins quinze ans avant de pouvoir forger ces enfants dans ce nouveau moule.

Devait-on, pendant ce temps, laisser la nouvelle société sans cadre, sans lien, sans hiérarchie ?

Le Consul voulait former cette noblesse démocratique avec les meilleurs serviteurs de la France nouvelle. Il souhaitait la fonder sur les services rendus au pays, comme la précédente aristocratie. Il fallait faire oublier cette antique société que la Révolution avait brisée en lui substituant une « légion » de 30 000 citoyens qui se renouvellerait sans cesse. Mais celle-ci ne pouvait pas être une simple « *association d'intérêts* ». Elle devait avoir un idéal.

L'ancien régime en avait eu un : la fidélité au souverain de droit divin.

L'Église en avait un autre : la fidélité à la doctrine du Christ représenté par le Pape.

Quel idéal donner aux nouvelles générations dont la majorité n'était plus fidèle ni à une dynastie, ni au Christ, ni à l'Église ?

LA LEGION... D'HONNEUR

Bonaparte a choisi l'honneur !

Ces hommes nouveaux au service du pays se regrouperaient sous l'enseigne de l'honneur que Bonaparte mettra toujours au premier rang des vertus, comme un ressort de l'âme. La « Légion d'honneur » sera l'élément de cohésion et d'action pour la société nouvelle, mais aussi la sanction accordée à la valeur. À toutes les valeurs.

Article premier du projet de loi :

« En exécution de l'article 87 de la Constitution concernant les récompenses militaires et pour récompenser aussi les services et les vertus civils, il sera formé une Légion d'Honneur ».

Ce projet déchaîna les passions et ne fut voté que de justesse car l'attachement à « l'égalité » était encore fort. Certains voyaient dans cette Légion d'Honneur un moyen pour le gouvernement de s'asservir l'élite par l'appât des hautes récompenses.

Bonaparte prévint l'objection en prévoyant que les nominations seraient faites par un Grand Conseil qui élirait lui-même un « grand chancelier », et non pas par le pouvoir exécutif.

Mais, pour défendre le projet de la Légion d'Honneur devant le Corps législatif, l'orateur (Roederer) avait été mal choisi. Quelques années auparavant, il avait prononcé un violent discours à la Constituante dont la conclusion était : *« pour frapper sûrement le vieux sentiment féodal, il y avait nécessité de déshonorer l'honneur ».*

Certains s'en sont souvenus.

Les survivants de la Révolution acceptaient mal le rétablissement d'une distinction qui pourrait conduire à la restauration d'une nouvelle « noblesse ». La Révolution s'était faite davantage contre une caste que contre un trône, et ils ne voulaient pas laisser se rétablir une « nouvelle caste ».

Dans l'esprit de Bonaparte, la Légion d'Honneur était pourtant bien une institution démocratique et républicaine que les amis de la Révolution n'auraient pas dû combattre.

La loi fut finalement votée en mai 1802, mais Bonaparte attendra deux ans avant de la promulguer (11 juillet 1804).

POUR QUI, POUR QUOI ?

Toutes les « valeurs » ont été récompensées par la Légion d'honneur. Il y a eu des peintres (David fut fait Chevalier en 1804, puis Commandeur de la Légion d'honneur en 1815), des religieux ([sœur Rosalie](#), cardinaux, évêques), des sculpteurs (Rodin), des militaires (Joffre), des bâtisseurs (Hausmann), des chercheurs (Pasteur), des constructeurs (Ader), des ingénieurs (Eiffel), des journalistes (Bouvard, Coffe), des cuisiniers (Robuchon), etc...

La société avait sa nouvelle aristocratie issue du peuple.

Voilà pourquoi la Légion d'honneur a été créée peu après 1800. Il s'agissait de poser une « *masse de granit* » sur le sol encore mouvant de la France afin de stabiliser ses institutions et son avenir.

LA LEGION D'HONNEUR AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, la Légion d'honneur est [la plus haute distinction française](#) et l'une des plus connues au monde. Depuis deux siècles, elle est remise au nom du chef de l'État pour [récompenser les citoyens les plus méritants](#) dans tous les domaines d'activité. C'est une source de fierté pour les récipiendaires et leurs proches, et un exemple de civisme rendu public.

La Légion d'honneur, qui compte [93 000 membres](#), est une distinction honorifique qui peut être obtenue par tout citoyen français sans casier judiciaire ayant fait preuve de « mérites éminents » au service de la nation, à titre militaire ou civil. Chaque année environ 3.000 personnes qui comptent au minimum 20 années d'activité sont distinguées, un tiers à titre militaire, deux tiers à titre civil.

Environ 400 étrangers sont décorés chaque année mais, contrairement aux Français, ils ne sont pas membres de la Légion d'honneur.



Photo bacqueville médailles